
PREFECTURE DE LA REGION
NORD-PAS-DE-CALAIS

LE PREFET

Arrêté modifiant la liste des organismes habilités
à dispenser la formation économique des membres titulaires
des Comités d'entreprise

LE PREFET DE LA REGION NORD - PAS-DE-CALAIS
OFFICIER de l'ORDRE NATIONAL de la LEGION d'HONNEUR

VU l'article L 434-10 du Code du Travail prévoyant une formation économique des membres titulaires du comité d'entreprise,

VU l'avis du Comité Régional de la Formation Professionnelle, de la Promotion Sociale et de l'Emploi réuni le 15 décembre 1998,

ARRETE

Article 1er

La liste des organismes de la Région Nord - Pas-de-Calais habilités à dispenser la formation économique aux membres titulaires des comités d'entreprise fixée par arrêtés préfectoraux des 30 mars 1984, 30 octobre 1985, 3 mars 1986 et 24 décembre 1991 est complétée comme suit :

- **Société ARCADÈS**
rue Pierre et Marie Curie
Z.A.L. du 14 Juillet
62223 SAINT LAURENT BLANGY

Jusqu'au 31 décembre 1999 :

- **Association pour la Promotion sociale du Monde du Travail**
(A.P.M.T.)
111, boulevard Victor Hugo
59000 LILLE.